

et équilibrée des forces (MBFR) (Vienne), Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) (Genève), Conseil de l'Atlantique Nord (Bruxelles), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Paris);

- o) *Mission d'observateurs*: Organisation des États américains (Washington);
- p) *Mission auprès des Communautés européennes (Résidence à Bruxelles)*: Communauté économique européenne (CEE), Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA), Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Fonctions du Ministère

Le Ministère a pour fonctions principales:

- a) La direction des relations du Canada avec les autres pays; la représentation du Canada au sein des organismes internationaux; la protection et la promotion des intérêts canadiens à l'étranger;
- b) Le rassemblement et l'analyse de renseignements sur les événements qui peuvent influencer sur les relations internationales du Canada;
- c) la correspondance avec les gouvernements étrangers et leurs représentants au Canada;
- d) la négociation et la conclusion de traités et d'autres accords internationaux;
- e) la représentation du Canada dans les capitales étrangères et aux conférences internationales;
- f) l'aide aux Canadiens en voyage à l'étranger.

Organisation de l'administration centrale à Ottawa

L'organisation de l'administration centrale du ministère des Affaires extérieures est conçue de façon à améliorer le fonctionnement, à accroître la souplesse de ce dernier et à encourager une coordination aussi étroite que possible entre le personnel chargé respectivement de l'exécution des tâches opérationnelles et de l'élaboration continue des lignes de conduite qui régissent ses opérations.